

HAROPA-Ports de Paris

Le projet de plateforme multimodale Port Seine Métropole Ouest à Achères

Elodie MELLAH, Responsable du Département
Urbanisme et Pilotage de Projets

Seine visions 2040

Atelier prospectif « Mobilités dans la vallée de la Seine :
pratiques économes et intermodalités »

28 octobre 2019



 **ile de France** Co-financé par la Région Ile-de-France



Cofinancé par l'Union européenne
Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe



Sommaire

- HAROPA - Ports de Paris et son réseau portuaire
- Le projet de plateforme multimodale PSMO : ambitions, objectifs et enjeux d'aménagements
- Quelques caractéristiques inhérentes aux grands projets de développement



HAROPA - Ports de Paris

Qui sommes nous ?

HAROPA - Ports de Paris : Qui sommes nous ?

- Un promoteur du développement du transport fluvial en Ile-de-France
- Le gestionnaire de 70 ports franciliens de forme et contexte très divers, dont 6 plateformes multimodales embranchées fer
- Un porteur de projets de nouveaux ports pour répondre aux besoins de demain
- Un partenaire dynamique des collectivités, des associations, des riverains et des entreprises avec des outils de concertation adaptés
- Un Port HAROPA

Notre mission, nos métiers

Aménager des ports (création et extension)

Les commercialiser, les développer

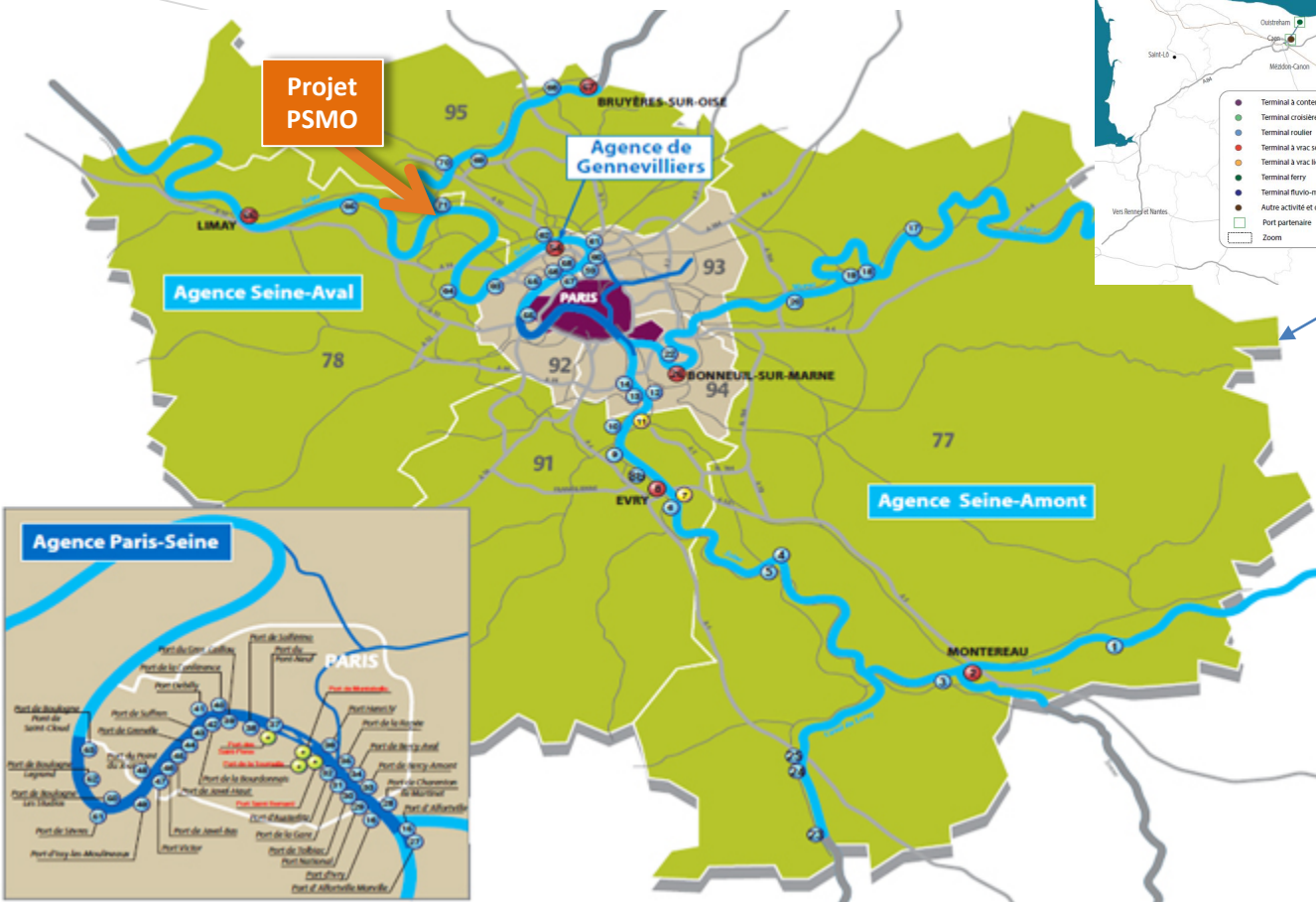
Les exploiter dans la durée, les entretenir

Développer le report modal de la route au fleuve

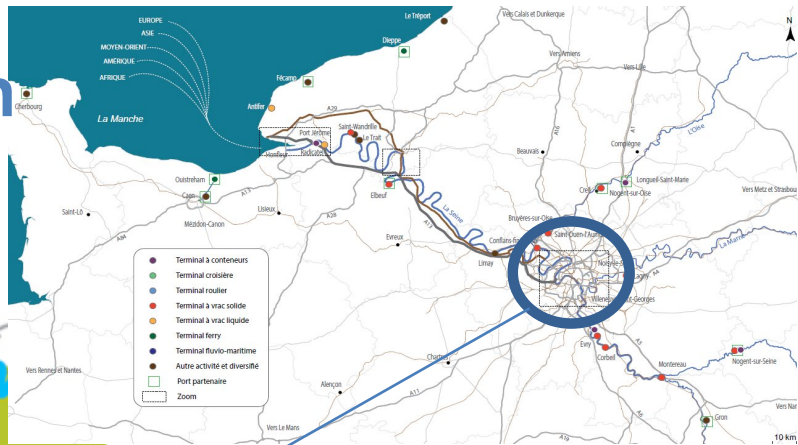
Une gouvernance et une concertation naturellement tournées vers le territoire

- Un Conseil d'Administration intégrant l'Etat, les collectivités locales, les organisations professionnelles pour décider des grandes orientations.
- Une expérience de concertation volontaire approfondie avec le territoire sur les grands projets au-delà de la concertation réglementaire.
- Une participation active aux réflexions du territoire dans le cadre des révisions/ modifications des documents d'urbanisme pour intégrer les ports dans les objectifs de développement.
- Au niveau local, un contact régulier avec les riverains et usagers au travers d'instances permanentes de concertation et une démarche d'amélioration continue avec la Charte d'Amélioration des Ports.

Le réseau portuaire francilien



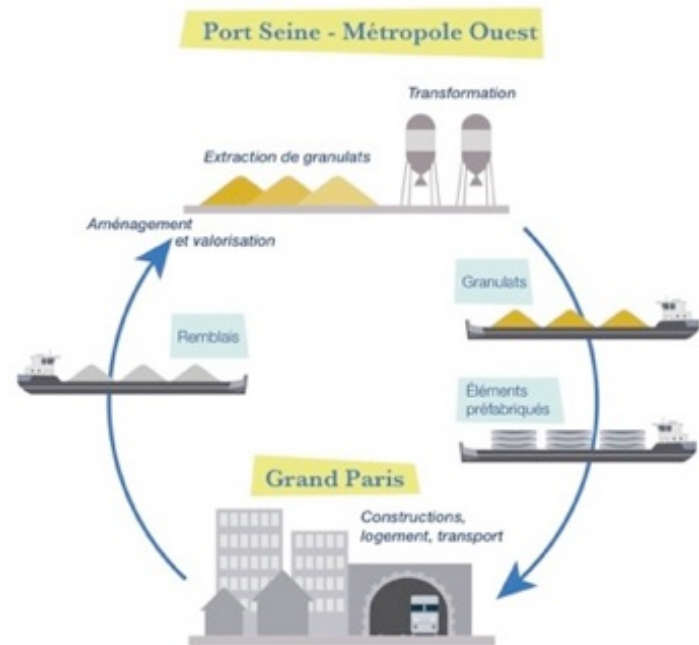
Projet PSMO



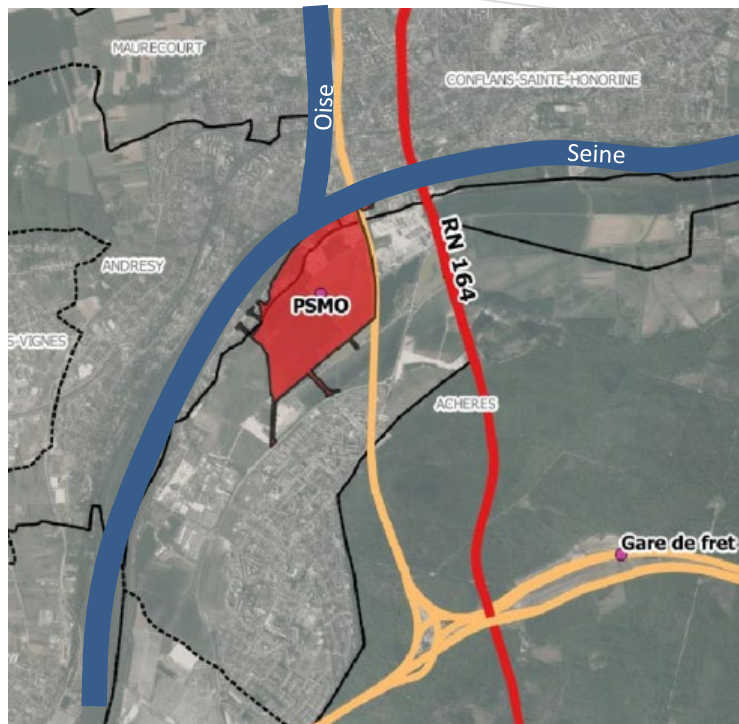
Le projet de plateforme multimodale PSMO : ambitions, objectifs et enjeux d'aménagements

L'ambition du projet

- **Un développement durable et profitable au territoire**
 - Développer les modes de transport respectueux de l'environnement
 - Profiter de l'élan économique des travaux du Grand Paris (traitement des matériaux...)
- **Un port de nouvelle génération**
 - Intégré à son environnement
 - Ouvert et accessible au public
 - Concerté
 - Certifié ISO 14 001 dès 2013 pour la phase de conception et travaux



Le site aujourd'hui : un site d'avenir...



- Un site à la confluence Seine / Oise situé sur le territoire de GPS&O et s'étendant sur les communes d'Achères, Andrésy et Conflans-Sainte-Honorine
- Un site en réseau avec les autres ports franciliens, permettant de renforcer le maillage
- Un site identifié par le territoire pour une activité portuaire : un projet inscrit dans le SDRIF 2013
- Un embranchement ferré pour accompagner la voie d'eau

... mais aussi contraint

- Un terrain historiquement pollué (SIAAP) : L'opportunité de réduire les contraintes des terres impactées par la pollution
- Un site en activité : exploitation de la carrière par GSM (2009-2039), le développement du port au rythme de la libération des terrains
- Un site inondable, zone naturelle d'expansion des crues, des contraintes réglementaires importantes
- Une desserte routière existante contrainte ; un projet compatible avec le réseau routier existant

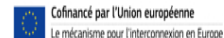
Un projet en connexion avec son territoire



100 ha d'emprise, dont :

- 1 darse
- 1 Quai à Usage Partagé (QUP)
- 52 ha de surfaces dédiées aux activités économiques
- 19ha d'espaces paysagers

122 M€ d'investissement



500 à 1000 emplois directs à terme
dont environ 140 emplois directs
pendant les travaux



Une construction progressive : aujourd'hui



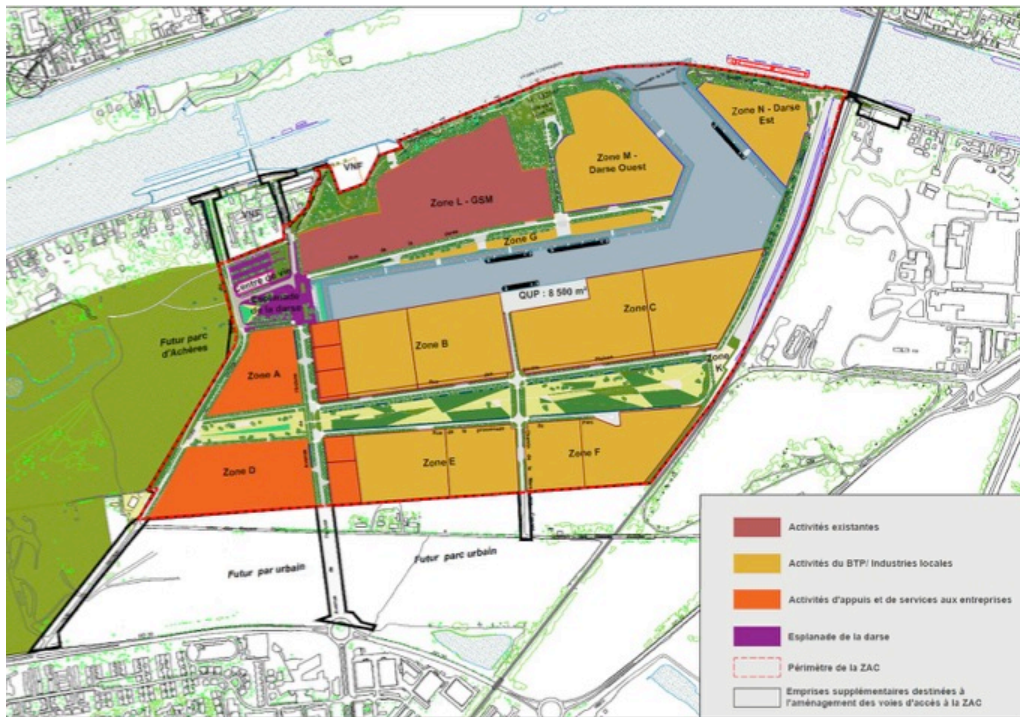
Une construction progressive : à mi étape



Une construction progressive : en 2040



Accueillir des activités et services portuaires



- Une darse concentrant les activités économiques en cœur de site avec des quais et des estacades
- Des équipements pour accueillir les bateliers (points d'eau, équipements de déchargement...)
- Un quai à usage partagé (env. 8 500 m²) acceptant les colis lourds et encombrants
- Un poste de découplage, positionné suite aux études de trajectographie

Programme économique à l'horizon 2040

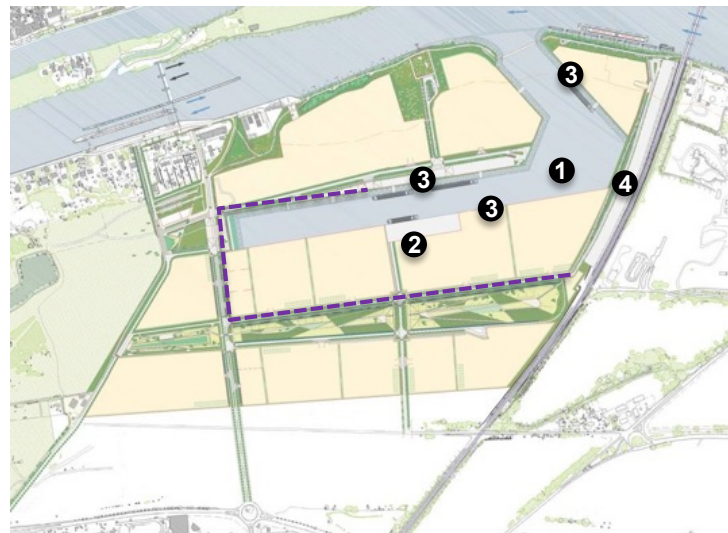
Limiter le recours à la route grâce au report modal vers le fleuve et la voie ferrée

Pour les moyennes et longues distances :

- Le fleuve pour l'approvisionnement et l'expédition
- Le mode ferré comme mode d'approvisionnement complémentaire

Pour les courtes distances :

- La route pour l'approvisionnement et l'expédition
- Des emprises réservées pour un réseau de bandes transporteuses raccordées à la voie ferrée pour limiter le recours à la route au sein du port



1 Darse, au centre du port

3 Quais, estacades

2 Quai à Usage Partagé

4 Faisceau de desserte ferroviaire à usage partagé

--- Emprises réservées aux bandes transporteuses

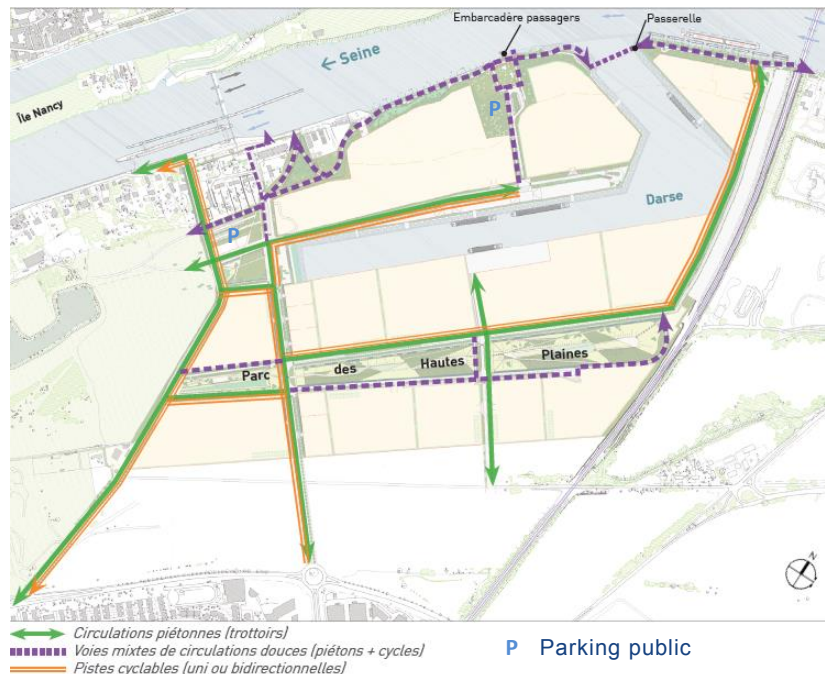
Qu'est ce qu'un QUP ?

- Offre de service portuaire à toutes les entreprises locales pour transborder des matériaux et des marchandises sur les péniches.
- Permet de recourir au transport fluvial pour les entreprises n'ayant pas d'accès direct à la voie d'eau
- Permet la décongestion des routes et l'amélioration de la qualité de l'air.



Ouvrir le ports à toutes les mobilités douces

- Continuité/fluidité avec les réseaux existants
- Développement des modes de déplacement doux (voies cyclables et promenades piétonnes confortables et sécurisées)
- Modes de déplacement alternatifs pour les salariés
- Stationnements publics regroupés au niveau des centralités
- Stationnements privés imposés aux amodiataires à l'intérieur de leurs parcelles



Habiter le territoire, créer un port paysage

- Des filtres végétaux pour faciliter l'intégration paysagère et maintenir les corridors écologiques avec la renaturation des berges sur 1km
- Un paysage pour assurer la connexion entre la ville et la Seine (route du barrage, avenue de l'écluse)
- L'aménagement d'un parc vallonné de 10 ha et de belvédères pour créer de nouveaux points de vue
- Un site « signal » qui met en valeur la confluence :
 - La passerelle au dessus de la darse,
 - La Villa style Louis XIII, bâti remarquable de la Confluence,
 - L'escale à passagers.



- 1 Mise en valeur des berges de la Seine
- 2 La peupleraie, un jardin d'accueil touristique
- 3 Le Parc des Hautes Plaines, lieu de vie et de biodiversité
- 4 Connexion Ville / Seine et filtres végétaux

Habiter le territoire, créer un nouveau paysage



Situation actuelle (2016)



Habiter le territoire, créer un nouveau paysage



Habiter le territoire, créer un nouveau paysage

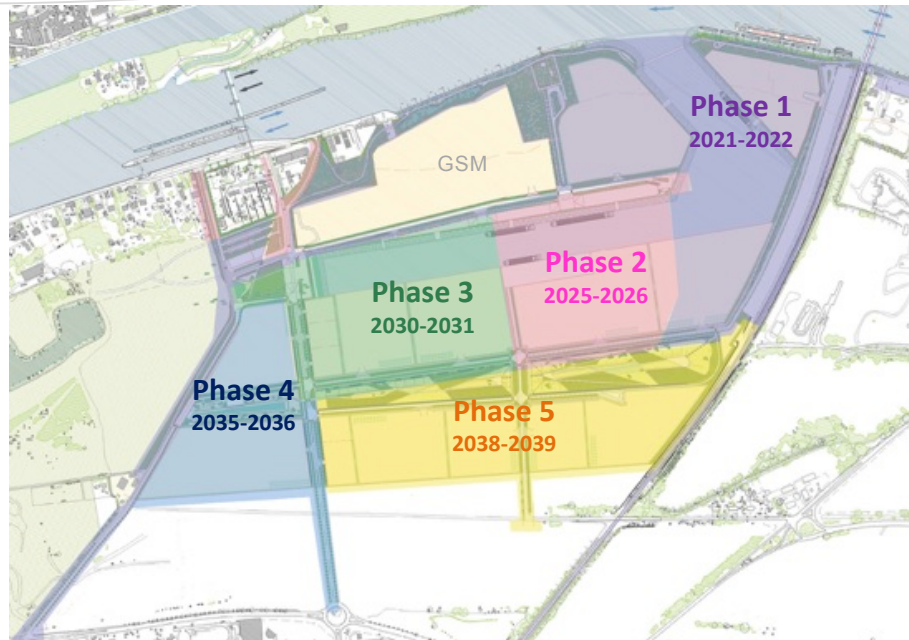


Intégrer les enjeux environnementaux

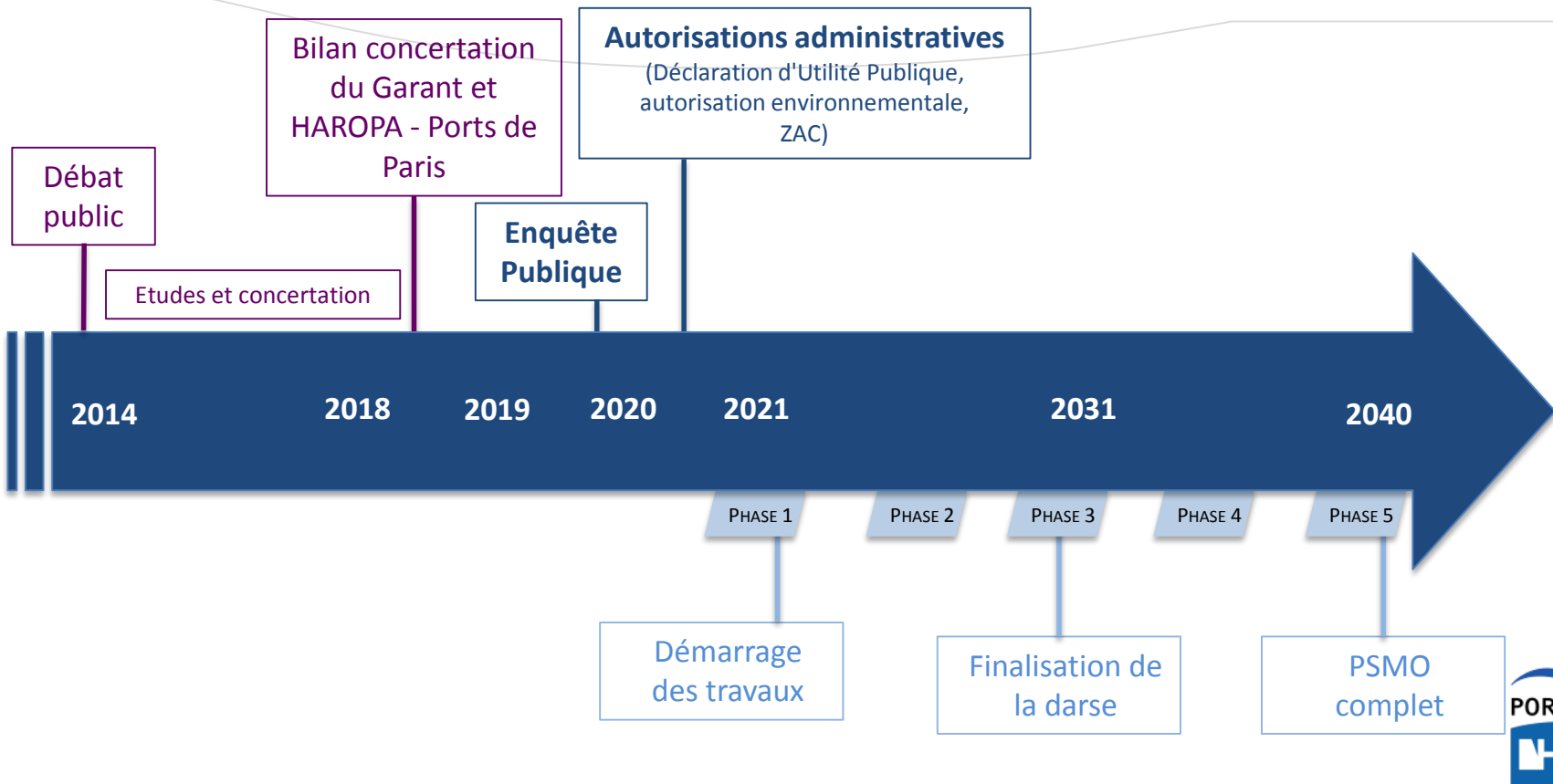
- Excellence environnementale encadrée par le processus ISO 14 001 sur la conception et les travaux du projet (certification obtenue dès 2013)
- Retrouver l'équilibre hydraulique du territoire (zone inondable) et limiter des surfaces imperméabilisées.
- Libérer le maximum d'emprises des terres impactées
- Limiter l'impact environnemental des activités (noues avec filtres plantés, régulation des débits et décantation, traitement des eaux pluviales...).
- Définir des prescriptions urbaines, architecturales, paysagères et environnementales pour les espaces publics et privés (« CPAPE » élaboré en concertation)

Aménager en 5 temps

- Des travaux réalisés entre 2021 et 2040 au rythme de l'exploitation de la carrière par GSM
- Des travaux d'une durée de 2 ans tous les 3 ans environ, réalisés en semaine et en journée et accompagné par un écologue
- Un chantier certifié ISO 14001 et respectant les engagements de la charte chantier vert de Ports de Paris
- Un suivi du chantier avec le territoire sera mis en place



Calendrier général : les grands jalons du projet



Quelques caractéristiques inhérentes aux grands projets de développement portuaires

Des enjeux Ville-Port à intégrer à toutes les échelles

- L'axe Seine est l'échelle pertinente pour coordonner la stratégie de développement économique
- A l'échelle de la région, réflexion en commun sur l'implantation des futures zones économiques et logistiques pour accompagner le développement de l'Île de France.
- A l'échelle des villes et des intercommunalités, prise en compte des enjeux liés à l'implantation d'activités, aux synergies possibles et à la création d'emplois.
- A l'échelle plus locale du quartier, approche plus fine sur les continuités urbaines, la mixité d'usage, la gestion du trafic local, les interfaces entre le port et les quartiers résidentiels.

La création de nouvelles plateformes multimodales : des enjeux d'aménagement aussi riches que complexes

- Des **emprises foncières rares** et nécessairement de **grande importance** dans un **contexte de rareté et cherté foncière**, en concurrence avec les enjeux de reconquêtes des berges pour les activités récréatives
- De **futures activités portuaires multimodales qui peuvent être sources de questionnements** pour les riverains d'où l'importance de la gestion fine des interfaces ville/ports en amont des projets, de concerter sur les projets et expliquer le fonctionnement des plateformes multimodales
- La **multiplicité des autorisations administratives** liées à la variété des aménagements et la sensibilité des sites d'accueil

Merci de votre attention